



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 27163

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le fait que, dans de nombreuses maisons de troisième âge, les personnes âgées ne sont pas admises avec leur animal de compagnie (canari, chat, etc.). Elle souhaiterait qu'il lui indique si des directives ne seraient pas souhaitables pour que, dans chaque département, il y ait au moins une ou deux maisons de troisième âge qui acceptent des animaux de compagnie.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27163

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 1999, page 1678